

# Rapport

du sergent Pion Maillot

Sur ordre de l'officier de l'armée N° M<sup>e</sup> 341, blessé à l'abdomen  
et pris comme prisonnier le 24 Août 1914 au combat de Florennes.  
Nature de la blessure boulonnée à la gorge  
interné à Münster, camp N° 2. le 8 Janvier 1915  
évacué de Münster le 28 Mars 1916 à 2 h. matin  
arrivé au corps le 1 Avril 1916.

1<sup>o</sup> Dans quelles conditions avez-vous été capturé et comment avez-vous été transporté du lieu de capture au lieu d'internement ?

Le 18 Septembre 1914 à Flémalle, évacué de Flémalle le 18 Sept. à destination d'Allemagne par voie de chemin de fer après 18 heures de parcours, conduit à l'hôpital civil de Rixensart jusqu'au 8 Octobre, de là dirigé à Münster dans un autre hôpital jusqu'au 8 Janvier 1915 de là au camp d'internement.

2<sup>o</sup> Comment avez-vous été traité et soigné dans les formations sanitaires ?

à Flémalle je fus soigné par le service sanitaire français qui fut fait prisonnier à la même date que moi à Rixensart soigné par les médecins civils dont je n'ai pas eu à me plaindre sur aucun point.

à Münster soigné par Major Merschweiler si il y avait un manque de propreté et aucun soin sans les pansements.

3<sup>o</sup> Comment était installé le camp où vous avez été interné ?

Le camp était assez bien installé, lavabos, louches et commun couchage, 1 paillasse & couverture, hamacs. Nous étions environ 250 par chambres, dont la moitié couchait sur des paillasses et le reste sur hamacs.

5<sup>e</sup> Quelles étaient les conditions de couchage et le régime alimentaire ? Y avait-il une cantine à laquelle pouvait-on acheter ?

Nourriture execrable, qui se composait d' le matin café de glands ou de suigle grillé, à midi soit de poïson ou de maïs ou pomme de terre cuits à l'eau et mangés tout entiers ou graisse ou encore du chou-rave préparé comme la pomme de terre. On prenait bien nous souffrions de la viande 2 fois par semaine en rations à peu près potable. On terminait bien nous en souffrions seulement 1 fois par semaine et en avions 70 grammes. Saucisse 2 fois par semaine. Pain 250 grammes par jour et de très mauvaise qualité. Une cantine existait où nous trouvions, tabac, savon, sucre et limonade. En dehors de ces denrées elle était dépourvue de toutes choses alimentaires. On pouvait y trouver un peu de linge.

6. La lessive et le linge et des vêtements étaient-ils assurés par l'autorité allemande de quelle manière ?

En dehors des hommes formant équipe de travailleurs auxquels on donnait le linge nécessaire, il était très difficile aux hommes restant au camp de s'en procurer.

6<sup>e</sup> Comment étaient distribuées les correspondances, les manuels, les paquets, les avis vous leur amis ? Exercerait-on la réception de livres de bourses et de port ? La distribution des lettres et des colis était faite par le cadre français sous la surveillance des allemands assez régulièrement et pour moi personnellement j' n'ai rien perdu et n'ai jamais eu quelque chose de cassé. Nous recevions quelquefois sur nos manuels seulement 10 francs par semaine.

7<sup>e</sup> Y avait-il parmi les prisonniers du camp une personne offrant toute garantie, pouvant recevoir, répartir les envois collectifs de vivres et vêtements des sociétés charitables ? A-t-elle enseigné celles-ci aux prisonniers ?

Ce service incombeait à l'Assemblée française qui commandait le camp.

7. Y avait il au camp une organisation de secours mutuels entre les prisonniers français : quel en était le président ?

Oui cette société existait et d'un fonctionnement parfait. Le nom du président n'est inconnu. Le rendez-vous avait lieu dans un hôtel à environ quinze cent mètres de la place de l'opéra. casino, et dans de certains restaurants. Cinqante marchés étaient donnés chaque mois sous le général commandement du chef.

8<sup>me</sup> Combien de fois pouvez vous venir chaque mois, avec vous la faculté de correspondre aussitôt après votre capture ?

Nous pouvions écrire depuis un an quatre cartes et deux lettres par mois. au début deux cartes seulement puis deux lettres.

J'ai pu correspondre que deux mois et demi après ma capture était-il permis de fumer ? Oui . . .

9<sup>e</sup> 10<sup>e</sup> Les provisions de bouche, le chocolat, les conserves alimentaires, le tabac contenues dans les paquets, étaient-ils régulièrement renouvelés à leur propriétaire ? Oui . . .

11<sup>e</sup> Les prisonniers étaient ils astreints au travail ! à quelle entremise et dans quelle condition ?

Trois catégories étaient formées. 1<sup>er</sup> pour usines et mines 2<sup>me</sup> Travail agricole et séchages. 3<sup>me</sup> Cowes et entretien à l'intérieur du camp.

Dans les mines les hommes étaient menés très durement par les chefs de chantier civils. Le salaire pour cette 1<sup>re</sup> catégorie était un peu plus élevé que dans la seconde qui était de 80<sup>e</sup> pour la 3<sup>me</sup> catégorie aucun salaire.

12<sup>e</sup> Quelle était la réglementation et la discipline, les prisonniers ont-ils eu à subir des peines, notamment celle du tabac, ont-ils subi des violences des autorités militaires ?

La discipline était assez stricte, quelques hommes ont eu

13<sup>e</sup> Ainsi plusieurs fois pour refus de travail sans les armes à munitions, ne voulant pas harceler contre leur pays. La peine du bûcher a été infligée sans débat, ce qui a été supprimé vers le mois de Janvier 1915. Comme punition. prison celle avec nourriture, pain et eau. Je ne me suis pas aperçu d'autre violence de l'autorité militaire, sauf trois semaines avant mon départ. Un homme refusant de partir en cavale a été frappé et jeté à terre par un capitaine allemand.

14<sup>e</sup> Quelle était l'attitude des officiers et des sous-officiers chargés du commandement ou de la garde du camp des prisonniers ? Ils étaient en général très stricts et arrogants.

15<sup>a</sup> Avez-vous été victime ou témoins d'actes de brutalité de la part des soldats Allemands soit sur des blessés soit sur des prisonniers ? Tous garderont condition ! sur le champ de bataille ? Non -

15<sup>b</sup> Connaissez-vous des grands blessés français retenus en captivité. Si oui indiquez leur nom, leur corps, la nature de leur blessure. Le lieu où ils sont internés. Non

16<sup>a</sup> A quel moment et par qui avez-vous été interrogé pour la 1<sup>re</sup> fois ? Avez-vous ensuite subi de nouveaux interrogatoires ?

Je n'ai simplement subi que un interrogatoire pour mon identification

17<sup>a</sup> Vous a-t-on posé des questions sur ? L'appel des classes en France ? La composition et l'emplacement de votre régiment ? Le temps qu'à tenu votre instruction ? L'effectif de votre compagnie, bataillon ou régiment en hommes, sous-officiers ou officiers ? Le mode de délivrance, l'emplacement des batteries et des dépôts de munitions, l'état moral en France, la prise des serres etc ?

Aucune question de ce genre n'a été posée par l'autorité militaire

18<sup>a</sup> Y a-t-il des points spéciaux sur lesquels on a plus particulièrement insisté dans ces interrogatoires ? Non -

19<sup>me</sup> Comment vous êtes vous évadé et avec vous gagné la France ?  
Etiez-vous seul ou avec d'autres évadés ? à quel corps appartenait-il ?

Ayant depuis longtemps formé le projet, un camarade et moi, de nous évader, chose qui nous était tout à fait impossible dans le camp de Münster, nous nous sommes fait désigner comme volontaires dans une compagnie de culture de quarante hommes. Dont cinq sous-officiers ayant les moins intérieures, quatre autres étaient déjà évadé une fois et avaient été repris.

Dirigés à Nottuln, à environ 20 kilomètres au nord-ouest de Münster. Comme cantonnement nous étions dans une salle de bal. Tous toutes les issues étaient garnies de fils de fer barbelés. Et un poste de 5 hommes comme garde. Il nous était impossible de partir pendant les heures de travail, nous résolvîmes de faire entre nous un service de surveillance à seule fin de surveiller un moment de défaillance dans le service de garde de nuit.

Pendant onze nuits nous avons couché habillés et chaquets sous pieds. Notre poste s'écoutait à nous, c'était les W.C. chacun notre tour nous prenions la faction.

Enfin la douzième nuit qui était le 23 Mars une neige épaisse se mit à tomber. Mon camarade Lucien Dumont q<sup>ue</sup> maréchal des logis au 1<sup>er</sup> bataillon a pris qui était de faction à ce moment, il était alors 1 h 20 du matin, vint nous avertir qu'il n'entendait aucun bruit dans le chemin de ronde. Nous jugeâmes que la sentinelle était à l'abri ou dormait. Sans plus d'hésitation le moment était venu de lancer notre coup.

couliers d'une main et chaquets de provisions de l'autre nous ouvrions à l'aide d'une clé, fabriquée par nous depuis quelques

jours, nous ouvrons une petite porte donnant dans une cour. Laquelle nous servait de promenoir le dimanche. Elle était entourée d'une palissade en planches de 8 mètres de hauteur et par-dessus 1<sup>er</sup> étage de fil de fer barbelé. Une pelle que nous avions soin de tenir sous les soins avec nous, nous servit à faire un trou par dessous cette palissade et à plat ventre nous sortîmes, à cinq seulement. Les cinq autres n'étant plus décidés de nous suivre. Dans la rue pas un chat, alors sortit le village traversé nous nous vivisâmes en équipes. L'équipe dont je faisais partie nous étaient trois. Lucien Dumont dont j'ai parlé plus haut, Defay, sergent Belge, et moi. L'autre équipe - seigneur Major Gravelat du 1<sup>er</sup> Inf. de Linoge et le sergent Régnier du même régiment.

Munis d'une carte et d'une boussole fabriquée par nous nous partîmes sans la direction (Nord ouest) marchant à huit heures éitant les routes autant que possible. Première fois nous nous arrêtons à 11 heures la matinée à Heller, environ à huit kilomètres de notre point de départ, dans un petit bois de sapins. La neige continuait à tomber, nous passâmes la journée, sans être inquiets.

2<sup>e</sup> Nuit A huit heures du soir nous reprenons notre marche nous marchons ainsi jusqu'à onze heures, là nous traversons une route, voulant nous orienter nous consultons notre carte avec une lampe électrique, chose imprudente, car nous n'avions pas fait cinquante mètres, que nous nous apperçumus que nous étions poursuivis par un gendarme accompagné d'un chien. Il nous poursuivit à plusieurs fois pendant quatre heures. Nous le résistâmes en jetant du poivre sur notre parcours à seule fin d'empêcher le flair du chien, Enfin nous nous arrêtons

à quatre heures comme la nuit précédente à Koltiretsch. Soujous sans les bœufs de sapins.

3<sup>me</sup> Huit. Nous reprenons notre marche à huit heures. Ce moment nous allions enfin dans l'inconnu car la poursuite de la nuit précédente nous avait écarté de notre route. Enfin à onze heures nous débouchons sur une route. Un poste de indicateur se trouvait à proximité. Avec le lampe électrique nous avons pu voir. Segden. à quatre kilomètres, nous étions donc revenus dans la bonne direction. Nous traversons ce petit village peut-être fort de 6 à 7 mille habitants sans être inquiétés. Environs trois kilomètres hors du village nous nous apperçumus que nous rentrions vers le sud. Nous continuons quand même, et à deux heures du matin un poste d'indicateur nous indique Osterville qui se trouvait qu'à seize kilomètres de Nottuln, notre point de départ, après avoir parcouru au moins cinquante kilomètres. Enfin cela n'empêche pas notre courage et notre ferme volonté d'arriver à notre but. Enfin la journée se passe sans être inquiétée mais toujours avec le froid et la neige.

4<sup>me</sup> Huit. Il nous faut à tout prix rattraper une partie de temps perdu, et pour y arriver nous décidons de suivre la route, et nous prenons la direction de Hecht où nous traversons la voie ferrée de Ahaus (= Bürgsteinfurt). Là faisant un à gauche complet, nous prenons la direction de l'ouest, où à environ dix kilomètres nous devons traverser une rivière à la voie ferrée de Ahaus à Gronau. Nous nous arrêtons le matin à huit heures sur le bord de la rivière

après avoir cette nuit la parcourir trente cinq ou quarante kilomètres. La journée n'a pas été favorable pour nous remettre de nos fatigues car il a plu tout le temps, et en même temps la fonte de la neige achevait de nous tenter jusqu'aux os.

5<sup>e</sup> Nuit Malgré l'intempérie et renoublant de courage nous nous remimes en marche à 8h. du soir pour une dernière étape car nous croyons bien arriver à notre but vers les premières heures du matin. Nous renoublions de prudence car nous arrivions dans une zone dangereuse.

A 1heure du matin nous arrivons à l'intersection de la rivière et de la voie ferrée qui part de l'Alsace et qui se dirige en Hollande. Là nous n'avions plus à nous tromper. En s'engageant entre la voie ferrée et la rivière il nous restait à peu près trois kilomètres à parcourir pour passer la frontière. Enfin vers huit heures nous croyons avoir passé, mais pour plus de sûreté nous continuons à marcher encore une heure.

La apperçevant un petit village de quelques maisons et une église nous nous dirigeons franchement vers l'intérieur du pays à seule fin de trouver un indice quelconque pouvant nous assurer que nous étions bien en territoire Hollandais. Une boîte aux lettres était là. Mon camarade Dumont avec la lampe appuya les armes Hollandaises sur cette boîte.

Nous étions enfin libres et heureux d'être sortis du pays ennemi.

Nous faisions à la porte d'une chaumière où l'abbé on s'est empressé de nous ouvrir et où nous a reçus, tant en boissons chaude qu'en

nourriture, et ce qui nous a fait le plus plaisir  
ça a été l'heure servant un bon feu ce qui ne  
nous était pas arrivé depuis notre départ.

Vers neuf heures ces braves gens nous ont invités  
et conviés dans un poste de soldats Hollandois où  
nous avons été reçus par l'officier. L'officier et homme  
du poste, d'un accueil chaleureux. A trois heures  
de l'après midi nous sommes partis pour Rotterdam  
sous la conduite d'un sous officier parlant couramment  
le français, ayant travellé à Paris comme bûcheron  
pendant cinq ans. Convaincu par le Commandant Major  
Hollandois de Rotterdam, celui ci nous demanda  
si nous voulions rester en Hollande ou rentrer en  
France. Notre réponse fut unanime à tous les trois  
Rentrer en France le plus tôt possible. On nous  
dirigea donc ensuite au Consulat Français  
où nous fûmes reçus en très compattoir. On nous  
habilla, puis photographia pour notre passeport.  
Ensuite nous menions le bagage à destination  
de l'Angleterre. Là on nous dirigea au bureau  
du chef de bataillon. Vallner. Télegue du G.H.Q.

Après les formalités remplis nous sommes embarqués  
à destination de Dieppe où nous sommes arrivés le  
1<sup>er</sup> avril à sept heure du matin. Nous étions  
heureux après dix-neuf mois de captivité de rentrer  
dans notre patrie. Ensuite nous avons été dirigés sur  
Rouen pour loucher nos feuilles de route et rentrés  
à notre dépôt respectif.

Je ne vois rien autre chose à signifier.

à Pathonay le 6 avril 1916

Maillet